

# Charte de la mobilité pour l'enseignement et la formation professionnels

Le Lycée Gustave Eiffel est un petit établissement scolaire professionnel engagé depuis 2007 dans une démarche de mobilités européennes pour les jeunes préparant un Bac Pro Gestion et Administration et dont les objectifs de stratégie d'internationalisation sont clairement définis et visibles en annexe.

Les projets de mobilité transnationale ont ancré de façon pragmatique, les missions et valeurs poursuivies par le Lycée envers les élèves issus des milieux modestes environnants. Ils se sont inscrits dans une dynamique pédagogique et organisationnelle à vocation européenne, qui ciblait le développement d'impacts positifs sur les compétences professionnelles, sociales et citoyennes des jeunes grâce à la mobilité européenne.

La plus value de ces mobilités apprenantes est réelle dans le parcours de vie de chaque bénéficiaire. La possibilité offerte de découvrir d'autres approches professionnelles, de pratiquer des activités multiculturelles, de tester leur autonomie, a favorisé le développement d'une ouverture d'esprit, la connaissance et appropriation des incidences de la polyvalence des parcours professionnels qui leur offrent plus de chance d'intégrer des sociétés à vocation internationale et d'être actifs sur le marché du travail.

Le nombre de participants est faible mais avec une organisation et une gestion de qualité associés à un engagement des équipes Enseignante et de Direction, l'établissement montre sa capacité à mettre en place les conditions optimales pour assurer des mobilités de qualité dont les résultats sont probants au niveau personnel et professionnel pour les bénéficiaires.

Les résultats des mobilités de l'EFP précédemment menées démontrent la motivation et l'investissement de l'établissement sur le plan stratégique et sur le plan qualité du développement à long terme des activités bien organisées de l'amont à l'aval de chaque projet.

Le mode de fonctionnement des projets conduits permet une mise en œuvre satisfaisante répondant aux besoins des mobilités. La préparation, la gestion des parcours et les moyens mis en place pour un accompagnement en amont et durant les mobilités assurent la réalisation des activités prévues dans des conditions de qualité et de sécurité.

La candidature précise les moyens développés pour la mise en œuvre de mobilités (information des candidats et des familles, procédures de gestion et de suivi, identification et reconnaissance des compétences acquises) et fait état de la satisfaction des participants et de leurs familles.

Des documents pédagogiques et professionnels sont présentés en annexe ainsi que les parcours et les résultats des élèves.

Le management participatif des équipes via le Comité de pilotage, l'obtention pour les apprenants de l'Europass et la mention Euro sur le diplôme Bac Pro, la satisfaction des jeunes bénéficiaires de mobilités transnationales, la stabilité des effectifs, le taux en augmentation de passage dans le supérieur, font que tous ces impacts s'inscrivent dans les effets positifs de la démarche qualité développée par le Lycée Professionnel Gustave Eiffel.

L'établissement annonce fort judicieusement vouloir développer peu à peu le nombre de mobilités (la recherche de solutions pour les sections industrielles ne devrait pas être abandonnée et des solutions du côté de séjours courts pourraient peut être s'envisager). Cela devra passer par le développement d'une organisation avec des outils et des procédures formalisés sur laquelle on peut inciter l'établissement à s'engager dès maintenant afin d'assurer le développement des mobilités de qualité à moyen et long terme.

La candidature précise clairement que le Lycée dans son projet d'établissement s'engage à développer une stratégie d'internationalisation qui s'appuie sur la section européenne créée depuis 2003 afin d'ouvrir pour les apprenants des perspectives d'emploi à l'international. Dans un fort contexte concurrentiel au niveau local et régional, il désire renforcer l'image qualité de l'établissement.

Le schéma représentant les orientations de la stratégie d'internationalisation ainsi que le rétro planning sont des documents clairs et de qualité. Cette stratégie s'avère assez complète et couvre bon nombre de domaines d'intervention. Les valeurs et les objectifs ainsi que les missions servent d'appui aux choix d'orientation vers les mobilités internationales de l'établissement. La

cohérence et la pertinence des propositions de stratégie à long terme visant à développer les activités de mobilité transnationale sont intimement liées aux capacités et compétences fondamentales de l'équipe pédagogique.

Le plan d'action décliné par année jusqu'en 2021 s'appuie sur un regard lucide et une évaluation objective des actions précédemment menées. Les axes de développement proposés sont clairement identifiés. Ce plan d'action est performant et démontre une réflexion approfondie dans une stratégie à long terme pour développer des activités de mobilité transnationales répondant aux spécificités des jeunes, aux objectifs de développement personnel et au cadre futur de leur vie professionnelle.

L'évolution de l'établissement notamment avec le développement de sections européennes ainsi que l'expérience acquise dans les programmes de mobilité des années antérieures valident les choix stratégiques, les plans d'action et l'engagement dans une démarche qualité qui sont présentés pour les cinq années à venir.

Ces axes de développement devraient ainsi permettre l'augmentation progressive du nombre et de la qualité des mobilités qui devra néanmoins passer par un certain nombre d'améliorations ou de renforcement dans les pratiques et par l'élargissement du nombre de partenaires.

L'effort pédagogique et financier engendré pour accompagner les élèves lors des mobilités, peut être l'objet d'une réflexion stratégique qui viserait à cibler la réalisation de stages d'observations pour les enseignants aux impacts professionnels et linguistiques assurés.

De plus, la possibilité de mobilité entrante pour des entreprises européennes, qui seraient invitées à dispenser au sein du Lycée des formations techniques liées au programme d'étude, pourrait offrir au Lycée Professionnel une ouverture stratégique en vue du développement de futurs partenariats pédagogiques, facilitateurs de la mise en place et réalisation de futures mobilités apprenantes pour les élèves.

Ainsi, l'approche stratégique des périodes de développement de l'internationalisation "At home » pour les sections industrielles seraient alors efficientes au delà des espérances du Comité de pilotage.

L'organisation et les modalités de gestion globale du dispositif sont précisément décrites sur toutes les phases de déroulement du programme et associées à des ressources humaines et des moyens adaptés à la réussite du projet : information des candidats, logistique du programme, encadrement, coopération avec les partenaires, suivi et reconnaissance des apprentissages. La sécurisation de tous les parcours est réalisée dans le respect des approches pédagogiques afin d'assurer le développement des compétences professionnelles, linguistiques et relationnelles des bénéficiaires.

L'engagement et la motivation de l'ensemble du personnel, sont clairs efficents et à long terme. Ils permettent de profiler la poursuite de la qualité des évènements inscrits dans le cycle de vie du projet de mobilité, dans son ensemble.

Le projet d'augmentation des mobilités et l'engagement dans la charte Erasmus + nécessitera de formaliser l'ensembles des outils et procédures dans le cadre d'une démarche de qualité pour leur réutilisation et adaptation aux évolutions des actions au cours des années à venir.

Les relations avec les partenaires sont organisées et contractualisées. Cependant, la présentation des moyens pour leur participation aux phases du projet doit être précisée en lien avec les axes de développement de la stratégie d'internationalisation.

Dans un principe de proportionnalité les engagements du Lycée dans le développement de sa stratégie de communication, de diffusion des résultats, d'évaluation des impacts des projets de mobilité, tant au niveau des élèves que de l'environnement professionnel et pédagogique, sont pertinents.

Le cadre et les moyens programmés pour l'évaluation des bénéficiaires sont adaptés. Par contre l'évaluation du projet doit être plus précise en termes de modalités, d'indicateurs précis et de participants afin d'évaluer et de réguler les activités des différentes phases du programme en lien avec les différents acteurs et partenaires. C'est cette organisation de l'évaluation de projet qui permettra à la fois de repérer les bonnes pratiques à capitaliser et/ou à améliorer et de définir la politique de développement et les axes de progrès pour améliorer le développement et la gestion de la qualité de la mobilité des projets à venir.

Vu les compétences d'enseignants dans l'accompagnement de personnes handicapées et vu les valeurs et missions énoncées dans le projet d'établissement, les priorités européennes liées à cette typologie de public cible peuvent être abordées avec réalisme par le Lycée Professionnel Gustave Eiffel.

Le Lycée, lors de ces prochaines années, pourrait mobiliser son territoire et solliciter des financements complémentaires aux bourses Erasmus+ pour proposer plus de mobilités apprenantes aux élèves et au personnel.

Le Lycée Gustave Eiffel a développé depuis plusieurs années des activités de mobilité des jeunes dans le cadre d'une démarche volontariste d'ouverture sur l'Europe et d'acquisition de compétences. La candidature présente des atouts qualité liés à la capitalisation de bonnes pratiques développées lors de projets antérieurs.

L'efficience de l'approche managériale et organisationnelle développée lors des différents projets antérieurs augurent de façon positive la poursuite de l'approche qualité des futures activités de mobilité transnationale inscrites dans le Plan Stratégique d'Internationalisation.

Le dossier démontre un engagement de l'établissement pour des mobilités dédiées à des jeunes issus de catégories socio professionnelles fragiles engagés dans le secteur de la formation professionnelle pour lesquels les mobilités sont une réelle chance d'ouverture. Les bénéfices attendus sont pertinents, les objectifs fixés sont satisfaisants et semblent atteignables.

La stratégie proposée comporte des axes de travail pertinents. Complétée par la mise en place d'une démarche de formalisation des outils, cette stratégie sera susceptible de contribuer à une meilleure efficience du dispositif de mobilité.

L'engagement des acteurs de l'établissement et de ses partenaires est important, les perspectives sont现实istes. Une politique à long terme paraît envisageable pour l'établissement en s'appuyant sur ses savoir faire et pratiques mis en place qui ont fait leur preuve.

Vu les missions, valeurs et objectifs ciblés par le Lycée, son ancrage et impact territorial, son engagement novateur dans la démarche de l'internationalisation « At Home », le Comité de pilotage mis en place dans l'établissement devrait créer un temps et réflexion collaboratif et prospectif pour s'imprégner des informations et conseils présents dans le Guide du Programme Erasmus+, dans la Plateforme Penelope+.

L'ensemble du dossier permet de vérifier la pertinence de la réponse du candidat aux exigences de la charte Erasmus +. Nous encourageons vivement le Lycée Professionnel Gustave Eiffel à poursuivre ses efforts au réel bénéfice des apprenants pour leur offrir en permanence la chance de poursuivre leur parcours professionnalisant dans les meilleures conditions. Conditions favorables à « l'accrochage scolaire », à la possibilité de poursuivre des études supérieures dans les secteurs professionnels ciblés et à la possibilité d'intégrer des sociétés à vocation internationale sur le marché du travail, en réponse aux priorités européennes Education & formation 2020.